



BULLETIN D'INSCRIPTION

A RETOURNER AVANT LE 10 JUIN 2024

Mme, Mr, (NOM, Prénom parents/tuteurs ou Stagiaire adulte)

.....

Adresse

.....

Téléphone

Adresse e-mail

Après avoir pris connaissance des conditions d'inscription, je souhaite inscrire mon enfant (ou m'inscrire) au stage d'orchestre à cordes du 25 au 30 août 2024.

NOM et Prénom du stagiaire

Date de naissance..... Sexe: F M

Instrument.....

Niveau instrumental

École.....

Nom du professeur.....

Taille T-shirt (offert) : XS S M L XL (entourez la taille)

Sera présent(e) le dimanche 30 juin oui non
(journée de déchiffrage des partitions)

FORMULE CHOISIE (entourez la formule choisie) :

- Pension complète (formule A)

- 1/2 pension (formule B)

- Externe (formule C)

Je vous adresse, ci-joint, un chèque d'acompte (ou la totalité) libellé à l'ordre de : E.M.C.A. Acompte pension complète : 270 €, acompte 1/2 pension : 180 €, acompte externe : 100 €

A RETOURNER A :

ECOLE DE MUSIQUE DE CHEMILLÉ-EN-ANJOU
Maison des Arts - 4 place Notre Dame, Chemillé
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU

Début juillet, vous recevrez un accusé de réception, un emploi du temps concernant les activités du stage ainsi qu'un plan de Chemillé.

J'autorise l'Ecole de Musique à diffuser la photo de mon enfant ou de moi-même (stagiaire adulte) dans le cadre de sa communication (affiches, presse, site internet...)

Je n'autorise pas la diffusion de la photo de mon enfant ou de moi-même.

Date Signature des Parents / Tuteurs
(ou du stagiaire adulte)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

STAGE + HÉBERGEMENT en PENSION COMPLÈTE Petit déjeuner + déjeuner + goûter + dîner + T-shirt du stage + Draps fournis (alèse, drap plat, couverture, taie d'oreiller)	FORMULE A (du 25 au 30 août 2024) 432 euros
STAGE (9h30 – 17h15) + 1/2 PENSION (déjeuner et goûter) + T-shirt du stage	FORMULE B (du 25 au 30 août 2024) 290 euros
STAGE (9h 30 – 12h /13h 30 – 17h 15) + Goûter + T-shirt du stage	FORMULE C (du 25 au 30 août 2024) 208 euros

Attention !

- Le nombre total d'inscription est limité à 80 musicien(ne)s dont 36 internes maximum (au delà de 36 internes, inscription sur liste d'attente).
Aucune inscription ne pourra être enregistrée sans acompte : 270 € (Formule A), 180 € (Formule B), 100 € (Formule C).

Les chèques d'acompte seront encaissés au 20 juin 2024

- **Tout désistement doit être notifié par écrit.**

Un montant de 50 € sera retenu pour frais de dossier.

En cas de désistement après le 20 juin 2024, la totalité de l'acompte sera conservée par l'EMCA.

L'EMCA se réserve le droit d'annuler ce stage en cas d'effectif insuffisant jusqu'au 20 juin 2024.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Samedi 10 JUIN 2024

RENSEIGNEMENTS

Ecole de Musique de Chemillé en Anjou
MAISON DES ARTS
4, place Notre Dame, Chemillé
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU

Téléphone : 02.41.30.35.91

E.mail secrétariat : accueil@emca49.fr
www.emca49.fr

HORAIRES du Secrétariat :

Mardi, Mercredi et Vendredi de 15h à 18h
Samedi de 10h à 12h



21^{ÈME} STAGE D'ORCHESTRE À CORDES

DU 25 AU 30 AOÛT 2024



Ecole de Musique de Chemillé en Anjou

Maison des Arts, 4 place Notre Dame, Chemillé

49120 Chemillé-en-Anjou

02.41.30.35.91

www.emca49.fr



Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse

Stage d'Orchestre à Cordes

du 25 au 30 août 2024

Un stage pour qui ? : Élèves violonistes, altistes, violoncellistes, contrebassistes des écoles de musique. Niveau souhaité : 2 ans d'instrument et jusqu'à la fin du 2nd Cycle.

Un stage pour quoi ? : Initiation et perfectionnement à la **musique d'ensemble** à partir d'un répertoire varié dans une ambiance conviviale.

Journée déchiffrage des partitions

dimanche 30 juin 2024 de 10h à 17h

Maison des Arts de Chemillé
(prévoir un pique-nique)

Un stage où ? : Maison des Arts de Chemillé (avec possibilité d'hébergement et restauration en 1/2 pension ou pension complète).

Nombre total de stagiaires: 70 élèves dont 36 internes maximum.



Un stage avec qui ?

Thierry BARAUD (Alto, directeur musical)

Anne-Charlotte AFCHAIN (Violon)

Aniko EPERJESSY-JOSSE (Violon/Alto)

Jasmine COLLET (Alto)

Emmanuel CADET (Violoncelle)

Tiphaine MACE (Contrebasse)

Bernard CALMET (directeur de l'E.M.C.A.)

Angélique MOREAU (secrétaire de l'E.M.C.A.)

Horaires secrétariat : Mardi, Mercredi, Vendredi 15h-18h

Samedi 10h-12h


Organisation



emca

ÉCOLE DE MUSIQUE DE CHEMILLÉ EN ANJOU



Nos partenaires

Commune de Chemillé-en-Anjou



Archèterie & lutherie DOUCET

Fany BOUREL, Luthière



Ecole de Musique de Chemillé en Anjou

MAISON DES ARTS

4, place Notre Dame, Chemillé

49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

Téléphone : 02.41.30.35.91

**E.mail secrétariat : accueil@emca49.fr
www.emca49.fr**

HORAIRES du Secrétariat :

**Mardi, Mercredi et Vendredi de 15h à 18h
Samedi de 10h à 12h**

